

## Une victoire à Bi'in

« Le docteur Mustafa Barghouthi, député et Secrétaire-général de l'Initiative nationale palestinienne, s'est exprimé sur la décision prise par la Cour suprême israélienne de modifier le tracé du Mur à Bil'in. C'est, selon lui, la résistance déterminée et pacifique des villageois de Bil'in qui a en partie entraîné la décision de déplacer partiellement le Mur hors du village. »

Ainsi commence un article paru dans le « *Palestine Monitor* » le 4 septembre, au lendemain du jugement de la Cour suprême. La lutte de ces villageois, devenue emblématique de la résistance contre le Mur, est une inspiration pour beaucoup de Palestiniens. Ainsi, Mustafa Barghouthi, un des élus de gauche au Conseil législatif palestinien qui siège à Ramallah, non loin de Bil'in, a appelé à « reprendre ce modèle partout où l'on se bat contre le Mur d'Apartheid, les colonies et l'occupation, comme à Umm Salumona, Artas et Yatta maintenant. » Selon Barghouthi, « cette décision de la Haute Cour de Justice israélienne prouve l'efficacité de la

*stratégie qui mêle la résistance populaire pacifique et la solidarité internationale. Ce qu'il faut aujourd'hui plus que jamais c'est que tous les partis palestiniens soutiennent la détermination du peuple dans les régions proches du Mur et des colonies et qu'ils adoptent les modèles de combat populaire qui ont fait leurs preuves. »*

Rappelons que les villageois de Bil'in, réunis dans un comité populaire de résistance, sont épaulés chaque semaine dans leur manifestation hebdomadaire par de nombreux anticolonialistes israéliens et par des internationalistes de plusieurs pays, nombreux à participer à ces protestations. Malgré le caractère pacifique de ces rassemblements, l'armée israélienne a fait de nombreux blessés parmi les manifestants. En dépit de cette victoire, il faut rester vigilants. D'abord que la décision de la Cour soit rapidement appliquée, ce qui n'est pas gagné d'avance.

Mais aussi contre les insuffisances et contradictions de cette décision. Car une



annonce dans le quotidien israélien Ha'aretz, signée par l'association Gush Shalom (Bloc de la Paix), nous informe que le tribunal a déclaré en même temps que des lotissements israéliens construits sur une autre portion de terre appartenant au village de Bil'in ne devraient pas être détruits. Il faut se rappeler que l'ensemble des colonies, ainsi que le Mur érigé partout à l'est de la Ligne Verte, sont illégaux au regard du droit international, ce qu'Israël ignore superbement. En effet, les Palestiniens et les Israéliens

anticolonialistes restent vigilants, car ils connaissent si bien la valeur douteuse de la parole des autorités israéliennes quand il s'agit de l'occupation. Toute victoire et bonne à prendre et celle-ci est particulièrement saluée, compte tenu des efforts déployés pour l'obtenir. Continuons le combat contre le Mur : Palestiniens, Israéliens et internationalistes ensemble pour une paix juste !

Le 11 Septembre 2007

## Gaza : « entité hostile » ou peuple qui résiste ?

*Extrait de la déclaration de l'UJFP lors de la manifestation de soutien à la population de Gaza du 27 Septembre 2007*

« Un peuple entier est emprisonné. Un peuple entier est affamé, un peuple entier est bombardé.

Les enfants palestiniens sont victimes de l'armée d'occupation ; ils sont tués, blessés, interdits d'éducation. La communauté internationale constate et se tait en violation constante de ses obligations et du respect des normes du droit international.

Un peuple entier qui se bat pour son indépendance et sa liberté. **C'est un seul peuple à Gaza et en Cisjordanie et à Jérusalem.**

**Le peuple palestinien à Gaza ou ailleurs n'est pas une « entité ». C'est un peuple, et la population de Gaza est une composante de ce peuple.**

Gaza c'est un morceau arraché à la Palestine, toujours occupée, toujours agressé, toujours encerclé, et maintenant asphyxié sur ses limites terrestre, maritime, aérienne, **et si on l'affuble aujourd'hui du nom d' « entité », c'est pour mieux l'effacer en restant sourd aux appels au secours de sa population.**

Le peuple palestinien lutte pour son droit à la souveraineté, pour son droit à disposer de ses ressources et de sa terre, dans la bande de Gaza, en Cisjordanie, à Jérusalem et résiste à l'occupation israélienne. Mais d'un autre côté la conspiration du silence orchestrée par la communauté internationale et l'action l'Etat d'Israël soutenu par les Etats-Unis et certains Etats européens en accord avec leur politique décident de l' « effacer » de la bande de Gaza.

Ce terrifiant vocabulaire est celui du prétendu « choc des civilisations ». Mais ce ne sont pas que des mots. C'est une tentative de déshumaniser 1,5 millions d'hommes, de femmes et d'enfants pour pouvoir les « punir » en toute tranquillité, d'avoir mal voté, de refuser de courber la tête.( ...)

A la question d'un journaliste : « Qu'arrivera-t-il si couper l'eau et l'électricité à Gaza se révèle vain ? » Haïm Ramon considéré comme un modéré dans le gouvernement actuel répond : « Tant que nous n'aurons pas essayé, nous ne pourrons pas savoir ». **Nous savons que déshumaniser des êtres humains et leur faire subir de telles choses est un crime contre l'humanité, et que ceux qui font ça sont des criminels. Comment un Etat qui prétend être un Etat « juif » peut-il à ce point oublié le passé juif sur lequel il tente depuis son origine de fonder sa légitimité ? (...) »**

*Voici un extrait de communiqué d'Amnesty international. Cette organisation sera notre invitée lors d'une émission spéciale de D'autres voix (le 2 Novembre). Nous évoquerons entre autres le dépôt de plainte commune de l'UJFP et l'association israélienne Alternative Information Center concernant les crimes de guerre commis par l'armée israélienne au Liban en 2006.*

## **Israël/Liban. Crimes de guerre impunis**

« En ce 12 juillet, un an après le début de la guerre de trente-quatre jours entre le Hezbollah et Israël, Amnesty International a condamné l'absence complète de toute mesure dans les deux pays concernés, ou à l'échelle internationale, pour poursuivre les responsables de crimes de guerre et autres graves violations des droits humains commises lors du conflit de l'été dernier.

*« Sans une enquête complète et impartiale menée par les Nations unies, avec des dispositions pour octroyer des réparations aux victimes, il existe un danger réel que l'Histoire se répète. L'absence totale de volonté politique de demander des comptes aux responsables d'homicides aveugles de plus d'un millier de civils, constitue à la fois une trahison flagrante des victimes et le fondement d'un éventuel et nouveau massacre de civils dans l'impunité », a déclaré Malcolm Smart, directeur du programme Moyen orient et Afrique du Nord d'Amnesty International.*

Pendant et après la guerre, Amnesty International a enquêté sur des violations du droit international humanitaire – notamment des crimes de guerre – commis par les forces israéliennes comme les combattants du Hezbollah, et publié ses **UJFP Aquitaine**

conclusions dans trois rapports l'année dernière. Face au manque de volonté flagrant de toutes les parties concernées d'enquêter sur ces violations, notre organisation a demandé aux Nations unies d'établir une enquête exhaustive, impartiale et indépendante, dotée du pouvoir d'enquêter sur les éléments attestant de violations du droit international par le Hezbollah et Israël, en prenant des dispositions pour octroyer des réparations aux victimes. Cependant, la communauté internationale n'a pas montré la volonté politique de prendre les mesures nécessaires pour ouvrir cette enquête.

Les considérations politiques partisans et la sélectivité d'organes comme le Conseil de sécurité des Nations unies – l'organe principal ayant autorité pour décider de telles mesures sans l'accord des parties concernées – a privé de fait les victimes libanaises, israéliennes et autres de recours en justice (...).

Israël et le Liban doivent enquêter sur les suspects de crimes de guerre et les poursuivre ; il en va de même pour tous les autres pays en position de le faire. (...) »

12 Juillet 2007  
Automne 2007

## Les aberrations de la « guerre démographique »

Il y a quelques semaines nous avons pu voir un procès ahurissant en Israël. Ce sont quatre jeunes russes qui ont été arrêtés suite à des actes de vandalisme contre des synagogues et surtout des agressions violentes et répétées contre des travailleurs étrangers et des jeunes drogués. Il a été trouvé à leur domicile toute une panoplie de propagande nazie, ainsi que des uniformes et un plan pour arriver à célébrer pour célébrer l'anniversaire d'Hitler au sein même du Mémorial de l'holocauste !

En effet de nombreuses personnes issues de l'ancien Bloc de l'Est, qui ne sont d'ailleurs plus juifs ni par la culture ni par la religion depuis souvent deux générations peuvent immigrer, là où les palestiniens chassés en 1948 ou leurs descendants ne peuvent même plus rentrer.

C'est le produit d'une obsession de tous les gouvernements israéliens : maintenir le caractère juif de l'Etat d'Israël (projet s'opposant de fait à en faire un Etat à droit égal pour tous ses citoyens) et donc de « noyer » les arabes israéliens dans la population. Or, les arabes israéliens constituent 20% de la population et ont une forte démographie. L'Etat fait donc son possible pour « importer » des juifs venant de l'étranger, quitte souvent à jouer sur la corde alarmiste accentuant dans son discours la résurgence de l'antisémitisme et se présentant en dernier rempart de sécurité pour les juifs. La seule condition pour bénéficier de la « loi du retour » est de pouvoir revendiquer au moins un grand parent juif. Le cas de ces « nouveaux citoyens » est un exemple saisissant de ce à quoi mène la « tactique de guerre démographique » de l'Etat israélien.

Ecoutez l'émission de l'Ujfp Aquitaine

## **D'autres voix**

Le premier Vendredi du mois

A partir de 19h30



**Nous contacter**

**Tel : 06-22-29-06-10**